

Département du Nord

Arrondissement de LILLE

**Communauté de communes PEVELE CAREMBAULT****EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE****DELIBERATION  
CC\_2022\_044****OBJET :**

**COMMISSION 4 -  
FINANCES - RESSOURCES  
HUMAINES -  
MUTUALISATION - VOIRIE  
- BATIMENTS -  
ECLAIRAGE PUBLIC**

**MUTUALISATION**

*Signature d'une  
convention constitutive  
de groupement de  
commandes "acquisition,  
installation et  
maintenance  
d'équipements  
numériques, de  
videoprotection"*

**Présents au vote de la  
délibération :**

Titulaires et suppléants  
présents : 36  
Procurations : 14

**Nombre de votants : 50**

L'an deux mille vingt deux, le vingt huit mars à 18 heures 30, le Conseil Communautaire de la communauté de communes Pévèle Carembault s'est réuni à Pont-à-Marcq sous la présidence de M. Luc FOUTRY, Président pour la tenue de la session ordinaire, suite à la convocation faite le 21 mars 2022, conformément à la loi.

**Présents :**

Luc FOUTRY, Bernard CHOCRAUX, Yves LEFEBVRE, Joëlle DUPRIEZ, Bruno RUSINEK, Arnaud HOTTIN, Benjamin DUMORTIER, Nadège BOURGHELLE-KOS, Sylvain CLEMENT, Bernadette SION, Jean-Louis DAUCHY, Didier DALLOY, Philippe DELCOURT, Franck SARRE, Frédéric PRADALIER, Vincent LAVALLEZ, Olivier VERCRUYSSSE, Patrick LEMAIRE, Pascal FROMONT, Frédéric MINET, Odile RIGA, Régis BUE, Thierry DEPOORTERE, Vinciane FABER, Paul DHALLEWYN, Christian DEVAUX, Pascal DELPLANQUE, Ludovic ROHART, Carine JOURDAIN, Michel PIQUET, Valérie NEIRYNCK, Luc MONNET, Jean-Paul VERHELLEN, Alain DUCHESNE, Alain BOS, Jean-Luc LEFEBVRE

**Ont donné pouvoir :**

Marie CIETERS, procuration à Bernadette SION  
Michel DUPONT, procuration à Luc FOUTRY  
Guy SCHRYVE, procuration à Frédéric PRADALIER  
José ROUCOU, procuration à Paul DHALLEWYN  
Thierry BRIDAULT, procuration à Ludovic ROHART  
Marion DUBOIS, procuration à Benjamin DUMORTIER  
Isabelle LEMOINE, procuration à Régis BUE  
François-Hubert DESCAMPS, procuration à Bernard CHOCRAUX  
Vincent PEREZ, procuration à Paul DHALLEWYN  
Gilda GRIVON, procuration à Ludovic ROHART  
Frédéric SZYMCZAK, procuration à Michel PIQUET  
Coralie SEILLIER, procuration à Franck SARRE  
Thierry LAZARO, procuration à Luc FOUTRY  
Didier WIBAUX, procuration à Bruno RUSINEK

**Absents excusés :**

Marcel PROCUREUR, Michel MAILLARD

**Secrétaire de Séance : Frédéric MINET**

CONSEIL COMMUNAUTAIRE du 28 mars 2022

Délibération CC\_2022\_044

**COMMISSION 4 - FINANCES - RESSOURCES HUMAINES - MUTUALISATION -  
VOIRIE - BATIMENTS - ECLAIRAGE PUBLIC**

**MUTUALISATION**

***Signature d'une convention constitutive de groupement de commandes  
"acquisition, installation et maintenance d'équipements numériques, de  
vidéoprotection"***

Le Conseil Communautaire,

Vu les dispositions des articles L2113-6 et L2113-7 du Code de la commande publique, ainsi que celles de l'article L1414-3 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Pévèle Carembault a proposé de constituer un groupement de commandes pour la passation d'un marché public relatif à l'acquisition, l'installation et la maintenance d'équipements numériques de vidéoprotection.

Ce groupement permettra notamment :

- Aux membres de bénéficier des conseils et de l'expertise d'une assistance à maîtrise d'ouvrage pour la définition de leurs besoins, l'élaboration des commandes, et le suivi des prestations ;
- De réduire les charges financières, en raison d'économies d'échelle.

Pévèle Carembault serait coordonnateur de ce groupement de commandes.

La commission d'appel d'offres serait celle du coordonnateur.

La Commission 4 - Finances, ressources humaines, mutualisation, voiries, bâtiments et éclairage public a émis un avis favorable lors de sa séance du 17 mars 2022.

Oùï l'exposé de son Président,

APRES EN AVOIR DELIBERE, le conseil communautaire :

**DECIDE (par 50 voix POUR, 0 voix CONTRE, 0 ABSTENTION SUR 50 VOTANTS) :**

- ***D'être le coordonnateur du groupement de commandes « acquisition, installation et maintenance d'équipements numériques de vidéoprotection».***
- ***D'autoriser son Président à signer la convention de groupement de commandes, ainsi que tout document afférent.***

Ont signé au registre des délibérations les membres du Conseil Communautaire repris ci-dessus.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Envoyé en préfecture le 30/03/2022

Reçu en préfecture le 30/03/2022

Affiché le

**SLOW**

ID : 059-200041960-20220328-CC\_2022\_044-DE

Pour extrait conforme,  
Le Président

Luc FOUTRY



Envoyé en préfecture le 30/03/2022

Reçu en préfecture le 30/03/2022

Affiché le



ID : 059-200041960-20220328-CC\_2022\_044-DE